Le p'tit novéantais

LE BULLETIN MUNICIPAL DE NOVÉANT décembre 2022

n°6

la gare de Novéant en 1870 et en 2022

> État civil

Naissances

06/06/2022	Laya DJECTA
06/08/2022	Willy, Pascal, Noël NOIREZ
15/08/2022	Arthur LORRAIN
05/09/2022	Elyana, Larem MEZIANE
05/09/2022	Alistair, Michel, Edouard ROEHRIG
04/10/2022	Héléna CHÉRY
25/10/2022	Marcello CROCETTA
25/11/2022	Louis, André, Pierre PETIT

Mariages

23/04/2022	Alison BERTIMON et Jonathan, Hervé CANET
07/05/2022	Adeline COULEMON et Alexandre, Johann HAININ
28/05/2022	Meriem EL OUALI et Hamid AMJOUL
06/08/2022	Christine RENEL et Michaël, Patrice, Justin VACCARO
13/08/2022	Cindy, Isabelle, Pierrette MISSLIN et Cyrille, Manuel POQUET

Décès

11/02/2022	Chantal, Marie-Louise LOMON veuve REINER
09/03/2022	René, André KIEFFER
15/03/2022	Paul, Pierre, Joseph BERTOLI
10/04/2022	Christian, Roland, Emile VUILLAUME
10/04/2022	Irène, Yolande ROBIN épouse DAVAINE
12/04/2022	Jocelyne, Huguette CAEN *(Fondation Bompard)*
14/04/2022	Sara LEKMANE *(Fondation Bompard)*
19/04/2022	Isabelle WIRTH *(Fondation Bompard)*
08/05/2022	Renée, Juliette, Marie, Bernadette WEISS veuve MAURICE
06/06/2022	Marie-Louise HENNEQUIN veuve SAILLIET MONCE
16/06/2022	Georgette, Huguette, Marguerite BRICK veuve GOCEL
03/07/2022	Danielle, Doris, Françoise RIEGER veuve ERRIQUEZ *(Clinique Sainte Marguerite)*
05/07/2022	Liliane, Hélène ROTH veuve GAUTHIER
06/08/2022	Ghislaine GIRARDIN *(Fondation Bompard)*
18/09/2022	Flora, Noëlle FRATTINI
27/09/2022	Marie-Claire NIJAK épouse WÉBER
13/12/2022	Jean, Gabriel FOSSET

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Après 2 années d'absence, l'Association Fondation Bompard a organisé une cérémonie des médailles d'honneur du travail au cours de laquelle 11 professionnels des sites de Novéant, Cuvry et Courcelles-Chaussy ont été mis à l'honneur. En présence notamment, d'Anne FEARN, Présidente du Conseil d'administration, d'Alan VINOT, Directeur Général et de Jean-Louis QUETEL représentant le Maire, deux administrées de notre commune ont reçu une distinction.

Marina BOMBARDIÈRE a reçu la médaille d'Or pour 35 années de services *(9e en partant de la gauche sur la photo).*

Nadine KNAUSZ s'est vu décerner quant à elle la médaille Grand Or pour 41 années de services. *(6e en partant de la gauche sur la photo).*

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

Édito

IL EST DES ANNÉES PARTICULIÈREMENT RICHES EN ÉVÈNEMENTS POUR UNE COMMUNE.

2022 fera très certainement date dans l'histoire de notre village suite à l'aboutissement de la restructuration du quartier gare. Après 13 mois de travaux, d'interrogations voire d'incompréhensions pour quelques personnes, force est de constater que les aménagements réalisés répondent aux souhaits initiaux de sécurisation, fluidification du trafic et embellissement de cette entrée de bourg.

Aussi, il m'appartient de remercier les équipes municipales du dernier et de l'actuel mandat pour leur participation à la validation et à la réalisation de ce projet conséquent pour Novéant.

Dès demain, d'autres projets d'aménagements vont suivre avec la construction en cours d'une passerelle *« voie douce »* au-dessus de la Moselle, puis le lancement de la viabilisation de la zone d'activités économiques suivi de la création d'un nouveau giratoire en sortie nord du village.

Ces réalisations laissent entrevoir de très belles perspectives d'évolutions patrimoniales et économiques pour la commune.

Au-delà des travaux de restructuration urbaine, l'année 2022 aura également été marquée par d'importants travaux de rénovation et d'amélioration de notre réseau de distribution d'eau potable. Plus d'1,5 km de canalisations, sur les 14,5 existants, a ainsi été changé permettant de réduire considérablement les fuites sur le réseau et de préserver notre eau de source.

L'ensemble de ces travaux a été financé grâce aux aides de l'État, de la Région et du Département, à notre propre financement et à un emprunt n'obérant pas les budgets des années à venir.

Mais en ces périodes de conjoncture économique particulièrement difficiles, un nouveau challenge se présente à notre gestion, suite aux évolutions astronomiques des coûts de l'énergie. Différentes mesures visant à l'économie ont d'ores et déjà été prises dans les différents bâtiments communaux.

Très prochainement, nous allons équiper les armoires de commande afin d'interrompre l'éclairage public de nuit et réduire ainsi notre facture de près de 50 %.

Néanmoins, et parce que la fin d'année doit conserver un aspect festif, avec l'aval du conseil municipal, j'ai fait le choix de maintenir des illuminations leds dans la rue Foch, artère la plus empruntée de Novéant. Pour un coût énergétique de moins de 300 €, je ne souhaitais pas priver petits et grands de ce plaisir visuel.

En cette fin d'année, je souhaite à chacune et chacun de passer d'excellentes fêtes et surtout vous apporter tous les vœux nécessaires à l'accomplissement de vos propres aspirations pour une belle et heureuse année 2023.

Très belles fêtes
de fin d'année
et bonne année 2023.

Le Maire
Philippe RENAULD

Le p'tit novéantais
BULLETIN MUNICIPAL DE NOVÉANT n°6 / décembre 2022

Ont collaboré à cette édition : Colette KLAG, Réjane LECAQUE, Stéphanie JACQUEMOT, Christel MEYER, Jennifer TREILLARD, Philippe FRANCOIS, Guy LALLEMAND, Eric MESSEIN, Philippe RENAULD, Serge WINGLER.

Crédits Photos : Charles BIGAUD, Roland CHRISTEN, Carpediemphotographie, AdobeStock, l'équipe municipale • Conception et réalisation : PHIXSO communication.

ZOOM SUR NOTRE GARE

Histoire d'une gare frontière

Le chemin de fer fait son apparition à Novéant le 10 juillet 1850, avec l'ouverture de l'embranchement Nancy-Metz de la ligne Paris-Strasbourg. La gare de Novéant est l'une des sept stations intermédiaires de cette ligne. C'est un bâtiment à étage de 25 mètres de long, avec bureau et deux salles d'attente 1ère et 2ème classe.

La première gare

Après l'annexion (1870) Novéant acquiert le statut de *« gare frontière »*. Les installations devenues insuffisantes sont considérablement développées et la gare bénéficie d'un faisceau de dix voies avec plaque tournante et pont roulant. Sont construits, une grande halle de marchandises à dédouaner un bâtiment pour la visite de la viande, et un bureau sanitaire. On compte également un grand bâtiment de service équipé d'un passage intérieur pour atteindre les berges de la Moselle ainsi qu'un passage à niveau pour accéder au pont suspendu. Le bâtiment voyageurs mesure alors 60 mètres de long avec un quai couvert de 150 mètres.

En 1908 la gare s'étend sur 1600 mètres. Y travaillent 15 employés, 16 hommes de halle, 18 douaniers. Mais la gare est déjà trop petite : le trafic a pris des proportions énormes car tous les voyageurs en provenance de France passent au contrôle douanier de Novéant pour se rendre à Metz et la gare délivre annuellement entre 100 000 et 150 000 billets.

La gare reconstruite en 1910

L'intérieur de la nouvelle gare avec son buffet pour voyageurs

La gare est donc détruite pour faire place au bâtiment actuel, avec son curieux péristyle à colonnes gréco-romaines et son balcon à balustrade, dont certains s'étonnent de *« ces curieux bâtiments… dessinés par un architecte rêveur ou distrait »*. Le projet initial devait être plus grandiose encore, mais le directeur des chemins de fer à Berlin, s'émeut de ce que *« le perron couvre trop l'accès à l'entrée et donne l'impression d'une tour de fortification »*, et demande à revoir le plan à la baisse.

La gare transformée en hôpital

La gare voit passer des convois de prisonniers

En 1910, un troisième projet, plus important encore avec ses douze pièces d'habitation, ses trois cuisines, antichambre et terrasses, ne verra pas le jour en raison des hostilités de 1914 qui endommagent une nouvelle fois la gare.

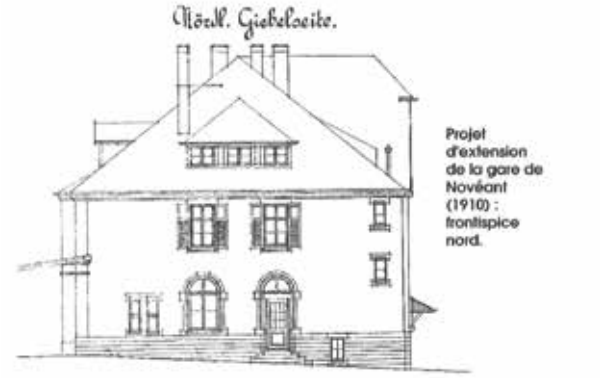

Projet d'extension de la gare de Novéant (1910) : frontispice nord.

Pendant la seconde guerre mondiale, durant quatre années, la gare verra passer les convois d'armement, de ravitaillement, de prisonniers et les trains blindés transportant des œuvres d'art volés par Goering.

Le 3 juillet 1944, le *« train de la mort »* n°7909, en provenance de Compiègne et à destination de Dachau arrive en gare de Novéant avec à son bord des milliers de déportés, dont 450 sont déjà morts d'étouffement. Le 21 juin 1983, le ministre des Transports et le secrétaire aux Anciens Combattants dévoilaient une plaque commémorative dans le hall d'entrée de la gare de Metz à la mémoire de Jean Moulin *« présumé mort en gare de Metz »* dans un train le conduisant en déportation.

Inauguration
de la 3e tranche de la traverse

Epargné par les mauvaises conditions climatiques, le samedi 19 novembre a vu se dérouler l'inauguration de la 3e tranche de la traverse. Manifestation marquée par la présence de nombreuses personnalités.

C'est en présence du Préfet de la Moselle, Laurent TOUVET, des Sénateurs Christine HERZOG, Jean-Marie MIZZON et Jean-Marc TODESCHINI (représenté par Emmanuel HUMBERT), de Marie-Rose SARTOR Conseillère Régionale, de Jean FRANÇOIS Conseiller Départemental, de Gilles SOULIER Président de la Communauté de Communes Mad et Moselle et Maire d'Ancy-Dornot, de Patrick

MESSEIN ancien Maire de la commune, des Maires des communes d'Arry, Arnaville, Corny et Gorze, des Conseillers Municipaux de la commune du présent et de l'ancien conseil, des élus du Conseil Municipal des Jeunes, des commerçants et des riverains directement impactés par la zone des travaux, ainsi que les représentants des associations locales, que le Maire

Philippe RENAULD a officiellement inauguré cette troisième tranche des travaux.

En requalifiant le secteur gare, le projet s'inscrit parfaitement dans la transformation urbaine de la ville débutée en 2011. L'exigence d'un aménagement qualitatif est à la hauteur de ce paysage urbain à forte identité patrimoniale. Il renforce et soigne les liaisons avec les quartiers environnants et donne une meilleure lisibilité et visibilité à l'espace gare en le valorisant. Il offre aux usagers et riverains un espace verdoyant, apaisé, sécurisé confortant Novéant-sur-Moselle comme pôle de proximité.

Le financement de cette opération a été assuré par l'État à 19 %, la Région Grand Est à 17 %, le Conseil Départemental 57 à 15% et la ville de Novéant-sur-Moselle.

La contribution financière de la Région Grand Est s'inscrit dans le cadre du dispositif DIRIGE dédié à l'aménagement des espaces autour des gares.

L'année 2023 devrait voir se poursuivre les aménagements de la partie nord de la traverse lors de travaux concomitants avec l'aménagement de la zone d'activités économiques puis à l'horizon 2025-2026 par les enfouissements et rénovations des réseaux ainsi que la restructuration de la voirie.

De très belles perspectives pour l'aménagement de notre commune.

Symboliquement les élus ont planté un des 49 arbres d'ornement du site.

Un nouveau quartier
POUR NOVÉANT

DEPUIS 2011, LA COMMUNE DE NOVÉANT-SUR-MOSELLE A ENGAGÉ UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE SON AGGLOMÉRATION, dont le centre bourg fut la première phase. En 2017, le conseil municipal validait l'ambitieux programme de requalification de la rue Foch, en incluant le parvis de la gare et la sortie nord du village visée prochainement par la création d'une zone d'activité artisanale et l'accueil d'un supermarché.

Le constat : des conflits d'usage devenus préoccupants

La rue Foch est une départementale avec un trafic élevé de 8 000 véhicules/jour traversant tout le ban communal et annuellement ce sont 15 000 cyclistes, locaux ou touristes, qui empruntent cette voie pour rejoindre la Véloroute Voie Bleue située en bord de Moselle.

La gare, qui accueille 500 voyageurs entrants/sortants par jour avec la ligne ferroviaire majeure « *Luxembourg/Thionville/Metz/Nancy* », se trouve en situation d'entonnoir aux heures de pointe avec d'importants bouchons au passage du pont, seul franchissement possible pour les habitants de la vallée du Rupt de Mad et du plateau désireux de rejoindre l'autoroute.

Il était donc primordial de sécuriser, conforter et valoriser cet endroit tout en fluidifiant la circulation automobile. Le projet confié aux sociétés BEREST et AMPLITUDE visait à sécuriser le secteur pour tous les usagers, en affirmant la place du piéton et du mode doux, tout en créant une nouvelle centralité au pôle gare pour tendre vers un usage multifonctionnel du bâtiment en faisant écho à l'ancien bâtiment aujourd'hui requalifié en un pôle de santé très dynamique. Avec l'aménagement d'une passerelle piétonnière et cyclable au dessus de la Moselle, c'est un nouvel éco-quartier qui se dessine.

> Aménagement

Revitaliser le quartier gare

Cette requalification s'inscrit parfaitement dans la transformation urbaine de la ville débutée en 2011 et répond pleinement aux directives environnementales et à l'adaptation au changement climatique.

Par ces travaux, Novéant se voit doté d'un véritable pôle d'échange multimodal de transport, incluant arrêt de bus, zone de dépose-minute, trois aires de stationnement arborées empruntées également par de nombreux covoiturageurs, deux abris pour vélos et un parvis pour l'accessibilité des piétons et PMR.

Elle répond à un double enjeu ; redonner une visibilité au centre gare, carrefour d'entrée du bourg, et accueillir les déplacements multimodaux en faveur du transport en commun.

L'exigence d'un aménagement qualitatif est à la hauteur de ce paysage urbain à forte identité patrimoniale. Il offre aux usagers et riverains un espace verdoyant, apaisé, sécurisé, confortant Novéant-sur-Moselle comme pôle de proximité.

Novéant ; un pôle relais pour l'intercommunalité

La gare de Novéant-sur-Moselle constitue un relais important à 20 minutes de Metz. Sa situation géographique à l'interface des centres de vie de Novéant-sur-Moselle et Corny-sur-Moselle, en fait un site stratégique de requalification à l'échelle de la ville et de son intercommunalité.

Novéant se positionne comme un point de convergence et de centralité des transports collectifs du sud-ouest mosellan. Elle fait partie des 49 pôles urbains et ruraux identifiés grâce à une offre d'équipements et de services de première nécessité présente sur son territoire.

Un statut qui démontre l'importance de notre belle commune dans l'organisation du schéma de cohérence territorial.

urbanisme ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

La Communauté de Communes de Mad & Moselle a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal le 28 mai 2019. Quand celui-ci sera finalisé et approuvé il réglementera le droit du sol à la parcelle, et sera opposable aux autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) sur les 48 communes du territoire. Il exprimera le projet d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie.

C'est un document fédérateur au-delà de sa portée normative et du rôle qu'il joue en matière d'urbanisme auprès des communes. Il devra ainsi retranscrire et mettre en application spatialement le projet partagé du territoire avec ses enjeux de développement à travers des pièces réglementaires opposables : règlement écrit, règlement graphique...

La participation des habitants et des acteurs locaux à son élaboration est une condition indispensable à la réussite de cette démarche.

C'est pourquoi, la mise à disposition de ce cahier de concertation dans toutes les mairies et au siège de la CCMM sera une étape complémentaire dans cette concertation. Chaque habitant pourra faire part, par cet intermédiaire, de ses observations et suggestions concernant sa vision de l'aménagement du territoire.

Durant toute la durée de l'élaboration de ce PLUI, la Communauté de Communes Mad & Moselle, reste et restera à disposition des habitants et des communes, pour tous renseignements, interrogations et suggestions.

En cette fin d'année 2022, les élus de Mad & Moselle finalisent les travaux sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le *« projet de territoire du PLUI »*. Les orientations et objectifs qui seront inscrits dans ce document, émanent directement du *« Diagnostic »* réalisé de 2020 à 2021 et des enjeux qui en sont ressortis.

Plus de renseignements :

Coline Lesire

03 83 81 91 69

lesire@cc-madetmoselle.fr

Petit poisson DEVIENDRA GRAND

LE SAMEDI 12 NOVEMBRE restera une date marquante dans l'année 2022 pour l'association de pêche locale. De très nombreux pêcheurs sont venus assister à l'opération toujours plaisante de l'alevinage.

Devant les yeux ébahis de très jeunes pêcheurs, la pisciculture a bénéficié d'un apport de 230 kg de poissons de toutes tailles.

Bien que le niveau d'eau du canal soit anormalement bas suite à des travaux sur l'écluse de Pagny-sur-Moselle, petits poissons blancs et autres carnassiers se sont très vite adaptés à leur nouveau bassin de vie.

Les disciples de St Pierre, patron des pêcheurs étaient nombreux à arborer un large sourire en se projetant sur les futures et belles prises.

Repas des ANCIENS

Les municipalités d'Arnaville et de Novéant avaient à cœur d'organiser à nouveau le traditionnel repas annuel des anciens. Une manifestation très prisée, que la longue période de Covid avait empêchée.

C'est à la salle polyvalente que 220 convives issus des deux villages ont partagé une très belle journée. Après le mot d'accueil des deux maires, les édiles ont souhaité honorer les doyens de l'assistance, en l'occurrence Monique CORBIAUX et Gérard RAVENEL pour notre commune.

Si le repas qui a suivi a été particulièrement apprécié, il n'a pas altéré l'envie de nos têtes blanches de se retrouver sur la piste de danse.

C'est dans une ambiance festive animée par le groupe *« les copains d'abords »* que cet après-midi s'est prolongé avant de prendre d'ores et déjà rendez-vous pour l'an prochain.

SAINT NICOLAS visite les écoles

Tradition respectée pour St Nicolas qui, accompagné du Père Fouettard, a été reçu en mairie dans un premier temps avant de se rendre aux écoles de la commune.

Comme à son habitude c'est par l'école maternelle que le très grand St Nicolas a débuté ses visites où il a particulièrement impressionné les jeunes élèves. Après une interprétation timide d'une comptine pourtant connue sur le bout des doigts, les enfants ont remis tour à tour de jolis dessins à St Nicolas en échange de douceurs sucrées.

L'évêque de Myre s'est ensuite rendu dans les classes élémentaires. Reçu dans une ambiance particulièrement calme, il a pu apprécier les chants et poèmes appris tout spécifiquement pour sa venue. Le père fouettard n'ayant pas à s'employer, St Nicolas a remis à chaque élève un beau sachet de friandises.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 a été marquée par une belle manifestation.

Devant une assistance nombreuse, plusieurs gerbes ont été déposées au monument aux morts. En premier lieu, les associations patriotiques locales des Anciens Combattants et du Souvenir Français par messieurs LENCZNAR et LALLEMAND, honorèrent les victimes civiles et militaires. Puis le Maire, Philippe RENAULD accompagné de Mya ROGER, Eva DEBAILLEUL et Léna HUBERT, Maire et Adjointes du Conseil Municipal des Jeunes, déposèrent une seconde gerbe au nom de la commune.

Après ces gestes commémoratifs, l'ensemble des personnes présentes fut invité à entonner la Marseillaise avant d'écouter les différentes allocutions et de se rendre à la salle des associations pour échanger autour du verre de l'amitié.

Un beau MARCHÉ DE NOËL

Préparé depuis le mois de juillet, le marché de Noël organisé par le FC Novéant a connu un beau succès. Sélectionnés avec soin, 32 exposants artisans créateurs et commerçants de produits du terroir ont occupé le centre social communal et ses extérieurs. Sur les étals, nombreuses étaient les propositions pouvant susciter l'achat coup de cœur : éléments de décoration en tout genre, réalisations manufacturières ou autres gourmandises gastronomiques, attiraient le regard du chaland. Le public ne s'y est pas trompé et a répondu en nombre à cette belle invitation à la préparation des fêtes. Félicitation aux bénévoles du FC Novéant qui avaient bien fait les choses en proposant une copieuse tartiflette pour le déjeuner.

Bravo et merci aux organisateurs.

BELLE INITIATIVE

Vente d'objets confectionnés par des enfants et des parents de la classe de CM1/CM2 de l'école de Novéant-sur-Moselle pour le financement de leur séjour à Paris les 4 et 5 mai 2023

Dans le but de financer une partie de leur séjour à Paris les 4 et 5 mai 2023, les enfants de la classe de CM1/CM2 se sont mobilisés. Avec l'aide de leur maîtresse et de quelques parents, ils n'ont pas hésité à prendre sur leur temps de loisirs pour consacrer quelques mercredis après-midi et samedis matin afin de confectionner divers objets présentés à la vente lors du marché de Noël organisé par le FC Novéant le dimanche 27 novembre 2022. Une judicieuse initiative qui a rencontré un beau succès tant convivial que commercial.

Bravo les enfants !

Travaux AUX 4 CHEMINS

Depuis quelques années, le ravinement causé par les eaux de ruissellement a contribué à une détérioration progressive de la route dite *« des 4 chemins »*.

Forts des bénéfices issus principalement de la gestion de nos forêts, des travaux d'aménagement ont pu être récemment menés. Après renforcement de la structure, un nouveau tablier routier a été posé. Le fossé en partie disparu au fil du temps est en passe de rétablissement et des aménagements d'écoulement des eaux en amont sont en cours de réalisation avec le précieux concours de la commune d'Arnaville.

C'est donc une voirie tout à fait accessible et sécurisée que pourront se partager à nouveau promeneurs, chasseurs, forestiers et autres usagers.

RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

En accord avec la commune, le Conseil de Fabrique Novéantais a engagé la rénovation totale de la toiture de l'Église. Ces travaux conséquents, opérés sur plusieurs semaines, ont permis un lattage complet avec pose d'un écran sous toiture puis le remplacement des tuiles.

La zinguerie, cheneaux et leurs descentes, ont également fait l'objet d'un renouvellement.

Cet important et nécessaire chantier évitera dans le futur, les récurrentes réparations lors des coups de vent et offrira surtout une étanchéité pour l'ensemble du bâtiment et de l'orgue en particulier.

Les travaux, réalisés d'une excellente façon par l'Entreprise PETTENUZZO basée à Louvigny, ont été financés sur les fonds propres du Conseil de Fabrique.

Stage avec Jean-Marc Rodolphe

LES JEUNES FOOTBALLEURS EN STAGE

Au cours des vacances scolaires de la Toussaint, le FC Novéant a organisé 4 jours de stage pour ses équipes de jeunes U 9, U 11 et U 13. Plus de 50 jeunes, ont ainsi pu bénéficier des excellents conseils de Jean-Marc Rodolphe, ancien joueur professionnel du FC Metz mais aussi de Rémy, Nicolas et Maxence, éducateurs du club. L'excellente ambiance régnante ne se démentait pas lors des succulents repas préparés par Jacky et les membres du comité.

L'intérêt de ces stages se vérifie au fil de la saison et au-delà des bons résultats sportifs, se concrétise également par de bons comportements sur le terrain. Ainsi la Ligue du Grand Est de Football a récemment honoré les U 15 du FC Novéant, équipe la mieux classée au fair-play à travers le « *Challenge Carton Bleu* ». Une très belle récompense pour ces jeunes joueurs mais aussi pour les éducateurs et l'ensemble du Club.

Compétition et convivialité À LA PÉTANQUE Novéantaise

L'excellente ambiance régnante au sein du club de la Pétanque n'est plus à démontrer. Au-delà de la convivialité et de la bonne humeur rencontrées lors des différentes manifestations, tels que le tournoi interne fin août ou la récente soirée « *beaujolais* », les boulistes locaux savent aussi allier de très bons résultats sportifs. Tout au long de l'année une trentaine de joueurs répartis dans trois équipes différentes ont disputé les championnats de Moselle.

L'équipe 1

> L'équipe 1 est championne de Moselle 2ème division et monte en 1ère division
> L'équipe 2 termine 2ème de son groupe, battue uniquement par le club de Metz ronde pétanque
> L'équipe vétérans, invaincue tout au long de l'année 2022, est également championne de Moselle 3ème division et accède en 2ème division

Afin de célébrer ces bons résultats, le club organisera une galette des rois avec conjoints le 14 janvier avant de se réunir en assemblée générale le 11 février 2023. Le 19 mars, c'est toute la population qui est conviée à participer au traditionnel Loto de la Pétanque novéantaise.

Un grand bravo à nos boulistes !

L'équipe des vétérans

À nouvelle année scolaire, nouveau CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ).

Le lundi 7 novembre la classe de CM1-CM2 a été conviée en mairie pour mettre en place le nouveau CMJ. Accueillis dans la salle d'honneur par le Maire et Jacky CLERC HENNER, conseiller délégué aux affaires scolaires, il a été présenté aux élèves les missions d'un conseil municipal. Afin de donner corps à leur engagement, les divers candidats au poste de maire du CMJ ont présenté tour à tour leur programme. Muni d'une carte d'électeur et d'une enveloppe chaque élève s'est rendu à l'isoloir avant de déposer son vote dans l'urne.

Après deux tours de scrutin le verdict est tombé. Mya ROGER a été élue Maire, Eva DEBAILLEUL première adjointe et Léna HUBERT seconde adjointe. Dès le jeudi 17 novembre, Mya a honoré son élection en présidant une première réunion du CMJ. Si de nombreux projets ont été présentés, quelques-uns feront l'objet d'approfondissement lors de réunions en début d'année avant proposition d'action au Conseil Municipal… des adultes.

Toutes nos félicitations aux jeunes élues Mya, Eva et Léna qui en cette fin d'année ont déjà participé à plusieurs manifestations aux côtés du Maire.

KERMESSE PAROISSIALE

Après deux années sans manifestation, le Conseil de Fabrique Novéantais a organisé à nouveau sa traditionnelle kermesse paroissiale le 6 novembre dernier.

La journée fut une belle réussite tant sur le plan culinaire avec le « *Baeckeoffe* » toujours très apprécié et surtout très bien préparé par nos deux très grands chefs Eliane et Gérard, que sur l'animation proposée avec notamment la participation du Chœur « *In Canto* ».

C'est dans une ambiance festive que convives et bénévoles ont eu à cœur de se retrouver, d'échanger et d'exécuter quelques pas de danse…

Un grand merci à toutes et tous pour votre participation et votre générosité à soutenir l'action du Conseil de Fabrique.

BUREAU DE POSTE LOCAL

Le groupe La Poste installe un facteur guichetier.

Depuis plusieurs années, la commune de Novéant-sur-Moselle se refuse à la suppression de son bureau de poste au détriment d'une agence postale, gérée par la municipalité, ou d'un relais postal confié à une entité privée.

Après de nombreuses rencontres, un compromis a été trouvé et depuis le 18 octobre 2022, la Poste a modifié son mode de fonctionnement local et a instauré le système du facteur guichetier, préservant ainsi une mission de service public. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté du Groupe La Poste de proposer à ses clients des offres de services, sur une plage horaire basée sur la complémentarité entre les activités d'un bureau de poste et la tournée du facteur.

À Novéant-sur-Moselle, les clients du bureau de poste sont désormais accueillis par leur facteur, du lundi au vendredi de 14 à 17 heures. Le Facteur-Guichetier assure la distribution des colis et courriers lors de sa tournée en matinée puis accueille et conseille les clients au sein du bureau de poste l'après-midi.

Afin de préserver notre bureau de poste local, n'hésitez pas à venir nombreux bénéficier des services de notre sympathique factrice-guichetière.

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE !

L'équipe de bénévoles a été renforcée par l'arrivée de Pascale. Certains lecteurs ont déjà eu l'occasion de faire sa connaissance puisqu'elle assure depuis plusieurs semaines déjà, des permanences et des animations.

Cela a été le cas le samedi 3 décembre avec des lectures de contes et goûter de Noël. Lors de cet évènement, les participants ont eu le privilège de découvrir en avant-première, une nouvelle offre de la bibliothèque : la conteuse Bookinou.

Quèsaco ?

La conteuse Bookinou est un dispositif audio qui permet aux enfants de 2 à 7 ans d'écouter seuls des histoires avec les livres correspondants entre les mains.

Comment ça marche ?

Les bénévoles de la bibliothèque chargent un certain nombre d'histoires dans le boîtier (le choix proposé sera variable tout au long de l'année).

L'emprunteur recevra le boitier, les livres avec les badges associés et les explications pour le maniement qui est très simple.

Un règlement particulier s'appliquera au prêt de la conteuse Bookinou qu'il est possible d'emprunter depuis le mercredi 21 décembre 2022.

Chères indésirables

Elles envahissent nos jardins, nos rues et tous les espaces laissés à l'abandon. Elles sont mal aimées et appelées *« mauvaises herbes »*. Pourtant, elles sont d'une grande richesse et possèdent de nombreuses qualités. Nous vous proposons de vous les faire découvrir ou redécouvrir.

Le lierre grimpant (Hedera Helix)

Le lierre est une liane arbustive rampante ou grimpante qui peut atteindre 100 m de long ou 30 m de hauteur. Ses feuilles sont coriaces, vert foncé et persistantes. Il est peu exigeant quant à la qualité du sol et résiste assez bien à la sécheresse et à la pollution. Mais il préfère les sols humifères et les expositions ombragées.

Le lierre est un merveilleux abri de biodiversité. Il accueille nombre d'oiseaux, d'araignées, d'insectes et même de chauves-souris. Il fleurit en automne permettant ainsi aux abeilles de compléter leurs réserves hivernales. La fructification a lieu en fin d'hiver, début du printemps. Les baies sont toxiques mais ingérables par les oiseaux dont elles assurent la survie à la mauvaise saison. Les rameaux portent des crampons qui s'accrochent sur les supports. S'ils ne font aucun tort aux murs en bon état, ils s'insinuent dans les moindres anfractuosités des vieux murs dégradés. Une fois bien installé, il faut renoncer à arracher le lierre sous peine de disloquer le support. L'avantage est qu'il permet de masquer un mur disgracieux. S'il devient trop échevelé ou trop volumineux, faites-lui une belle coupe au taille haie.

Contrairement à une idée répandue, le lierre ne fait pas mourir l'arbre qui lui sert de support. En effet, ses crampons n'ont aucune fonction absorbante. Le lierre n'est pas un parasite. Il se nourrit exclusivement par son système racinaire souterrain.

Dans sa version rampante, cette plante est actuellement très à la mode dans les aménagements des espaces verts en tant que couvre-sol. Regardez bien, vous en verrez sur les parties en talus et pieds d'arbres des nouveaux aménagements de la rue Foch et du parvis de la gare à Novéant.

Le site de la municipalité vous propose des informations actualisées ainsi qu'une boite mail, n'hésitez pas à le consulter !

Pour vous connecter entrez le lien :

http://mairienoveant.fr

AMÉNAGEMENTS forestiers

LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE DE NOVÉANT-SUR-MOSELLE constituée de 5 massifs forestiers comprenant 67 parcelles sur une superficie totale de 456 ha, nécessite le suivi d'un plan d'aménagement forestier.

Celui en cours arrivant à terme, l'Office National des Forêts (ONF) a présenté les orientations de gestion pour les 20 prochaines années lors du conseil municipal de novembre.

Notre forêt est composée de peuplements de feuillus à 69 % et de résineux à 31 %. Si les feuillus connaissent une grande variété, avec hêtres, chênes, feuillus précieux et divers, il n'en est pas de même avec les résineux constitués actuellement à 93 % par des pins noirs. Il est vrai que suite aux attaques de scolytes, les 15 ha d'épicéas ont entièrement été récoltés.

Au vue de l'état sanitaire actuel des peuplements et du changement climatique, il est proposé de traiter la forêt communale en futaies régulières et irrégulières et ce en parts quasi égales.

La gestion en futaie régulière permet de conserver des arbres d'âges sensiblement identiques dans une même parcelle. Dans la vie du peuplement, on y pratique des coupes dites d'amélioration tous les 6 à 12 ans visant à favoriser les plus belles tiges dans toutes les essences présentes. Les régénérations quant à elles, renouvellent les peuplements murs souvent trop purs ; le travail des forestiers consistera alors à accompagner ce renouvellement en favorisant la diversité des essences au travers des travaux de dégagements, nettoiements et dépressages, façonnant ainsi une forêt plus résiliente.

En futaie irrégulière, les arbres d'âge, d'essences et de tailles variés résident sur une même parcelle. Tous les 8 à 10 ans, des arbres sains, malades ou dangereux sont coupés progressivement en dosant subtilement le prélèvement, en quantité et en qualité. Ces éclaircies visent à maintenir des bois de bonne qualité en préservant une stabilité paysagère. Elles permettent également d'apporter la lumière nécessaire aux peuplements et à l'implantation naturelle de semis, assurant ainsi la régénération naturelle tout en maintenant le couvert forestier.

Dans le plan d'aménagement proposé et retenu par le conseil municipal, l'essence principale privilégiée sur le long terme, sera le chêne sessile,

plus à même que le Hêtre pour résister au changement climatique. Mais il sera accompagné systématiquement en mélange de feuillus précieux et divers indigènes moins sensibles à la sécheresse.